



## PROJET

### **Texte du projet de consultation du public de la “Collaboration pour la Décennie des vaccins”, visant à contribuer à la préparation du Plan d'action mondial pour les vaccins à présenter à l'Assemblée mondiale de la Santé 2012**

*Ce document est une deuxième version du projet de Plan d'action mondial pour les vaccins (Global Vaccine Action Plan - GVAP) pour la Décennie des vaccins. L'objectif de ce GVAP est de rassembler tous les intervenants afin d'établir collectivement ce que les pays et l'ensemble de partenaires veulent accomplir au cours de la prochaine décennie, de déterminer des actions concrètes à mener pour opérer ces changements et de définir des indicateurs et des processus permettant de suivre et d'évaluer les progrès accomplis.*

*Il s'agit d'une version préliminaire qui s'étoffera au fil des consultations régionales avec les gouvernements, les responsables chargés de la mise en œuvre des politiques, les sociétés civiles, les professionnels de santé, les organisations de développement mondial, la communauté des chercheurs, les fabricants et les autres acteurs clés impliqués dans la vaccination, la santé et le développement. Au cours des prochains mois, la collaboration pour la Décennie des vaccins mettra à jour le GVAP en fonction des avis reçus par l'intermédiaire du processus de consultation. Le calendrier des consultations est disponible à l'adresse [www.dovcollaboration.org](http://www.dovcollaboration.org) dans la section News & Updates (Actualités et mises à jour).*

#### **1. Présentation**

*« L'un des outils de prévention les plus puissants de la médecine. Un investissement public dans l'avenir d'une nation. Une protection efficace contre certaines des plus grandes causes de mortalité au monde. »*

Il ne s'agit là que de quelques termes clés décrivant les vaccins et la vaccination. Depuis la découverte du premier vaccin à la fin du 18<sup>e</sup> siècle (contre le virus mortel de la variole) jusqu'au lancement du vaccin antiméningococcique A MenAfriVac en 2010, la vaccination est l'une des plus grandes réussites de l'histoire de la santé publique. Les vaccins et la vaccination constituent l'un des moyens les plus économiques de sauver des vies et de prévenir l'apparition de certaines maladies au cours de la vie.

Une puissante dynamique est en train de se mettre en marche. Les progrès accomplis pour la mise à disposition de nouveaux vaccins viennent compléter les efforts soutenus visant à assurer l'amélioration de la couverture pour les vaccins de routine. En avril 2011, l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a annoncé que 122 de ses pays membres avaient atteint des taux de couverture vaccinale de 90 pour cent et plus pour les trois doses du vaccin DTCoq (Diphtérie-Tétanos-Coqueluche). En juin 2011, les pays africains de la ceinture méningitidique ont déclaré le plus petit nombre de cas confirmés de méningite A jamais enregistré au cours d'une saison épidémique, et ce, six mois seulement après l'introduction du vaccin. En septembre 2011, l'Alliance GAVI a annoncé que 37 pays recevraient un appui financier pour la vaccination d'enfants contre le rotavirus, les affections pneumococciques et d'autres maladies.

Il est maintenant temps de profiter de cette dynamique et de s'engager à réaliser pleinement le potentiel de la vaccination. La vaccination est un composant essentiel des droits à la santé et une responsabilité individuelle et collective de la communauté, et elle doit être reconnue comme tel. Les vaccins permettent d'éviter 2,5 millions



décès chaque année.<sup>1</sup> Ainsi protégés de la menace de maladies pouvant être évitées grâce à la vaccination, les enfants immunisés survivent et poursuivent une croissance normale. Ils disposent de meilleures chances de développer leur potentiel humain. Des vaccinations au cours de l'adolescence et à l'âge adulte permettent d'accroître encore davantage ces chances. Partie intégrante d'un ensemble complet d'interventions visant à améliorer l'alimentation et à prévenir et lutter contre les maladies, les vaccins et la vaccination constituent un investissement essentiel pour l'avenir d'un pays et, par conséquent, du monde entier.

La reconnaissance collective du potentiel de la vaccination a amené la communauté mondiale de la santé à mettre en place une « Décennie des vaccins » (Decade of Vaccines - DoV). L'objectif de la DoV est d'offrir un monde dans lequel l'ensemble des individus et des communautés profitent librement de leurs vies, sans s'inquiéter des maladies que les vaccins permettent d'éviter. Elle a pour projet d'étendre, d'ici à 2020 et au-delà, les avantages de la vaccination à tous les individus, indépendamment de leurs lieux de naissance et de vie ou de leur identité.

La DoV doit cependant pouvoir s'appuyer sur un plan concret et sur différents intervenants pour réaliser son objectif. La réalisation de ce projet sera possible uniquement si les individus et les communautés comprennent ce qu'est la vaccination et en réclament la mise en place, si tous les pays s'engagent davantage à faire de la vaccination une priorité, et si tous les intervenants (dont les gouvernements, les responsables chargés de la mise en œuvre des politiques, les représentants élus, la société civile, les professionnels de santé, les organisations de développement mondial, la communauté des chercheurs et les fabricants) œuvrent ensemble et collaborent par des méthodes nouvelles et plus adaptées.

En mai 2011, la 64e Assemblée mondiale de la Santé (AMS) a accueilli favorablement le projet de la DoV et a approuvé le développement d'un Plan d'action mondial pour les vaccins (GVAP). Ce plan s'appuiera sur le succès de « La vaccination dans le monde : vision et stratégie » (Global Immunization Vision and Strategy - GIVS), le premier cadre stratégique de 10 ans visant à développer le potentiel de la vaccination, lancé en 2006.

Le GVAP renforcera l'intégration et l'expansion de tous les aspects de la vaccination, dont la recherche et le développement, la distribution, l'accès à des vaccins de qualité à des prix abordables, ainsi que le soutien public et politique. Il inclura également des prévisions sur les besoins en ressources financières et sur leur disponibilité, ainsi que des actions et des indicateurs spécifiques permettant de suivre les progrès accomplis tout au long de la décennie, grâce à un processus de consultation complet mondial, régional et national.

L'objectif de ce GVAP est de rassembler tous les intervenants afin d'établir collectivement ce que les pays et l'ensemble de la communauté de la vaccination veulent accomplir au cours de la prochaine décennie, de déterminer des actions concrètes à mener pour opérer ces changements et de définir des indicateurs et des processus permettant de suivre et d'évaluer les progrès accomplis. Pour que cet ensemble de documents se traduise en actions et en résultats, les pays et les intervenants mondiaux devront identifier des cibles adaptées au contexte, personnaliser des actions et mobiliser des ressources pour contribuer aux objectifs communs.

Le reste de ce document comprend : 1) une présentation du contexte de la vaccination, 2) les principes directeurs pour le développement et la mise en œuvre du GVAP, 3) une description de la situation d'une fin de la décennie réussie et 4) les actions et engagements nécessaires de la part des intervenants pour faire aboutir ce projet de décennie réussie. La version finale du GVAP contiendra également un plan de suivi et d'évaluation des progrès accomplis, ainsi que des estimations de coûts et de disponibilité des ressources.



Le GVAP définitif sera soumis pour approbation à la 65e AMS. Tout au long de l'année 2012, des documents et des planifications supplémentaires seront développés afin détailler le plan d'action et de coordonner les efforts des intervenants.

## 2. Contexte

### Progrès remarquables au cours des dix dernières années

Des avancées majeures ont été réalisées au niveau du développement et de l'introduction de nouveaux vaccins ainsi que pour la distribution de vaccins existants. La population couverte n'a jamais été aussi importante et de plus en plus de vaccins, nouveaux et existants, ciblent des tranches d'âge autres celle correspondant aux enfants. La vaccination, combinée à d'autres interventions de soins de santé et à l'amélioration des conditions d'hygiène, de l'accès à l'eau potable et de l'assainissement, a permis une baisse de la mortalité des enfants de moins de cinq ans : 9,6 millions de décès en 2000 contre 7,6 millions en 2010.<sup>2</sup>

La vaccination a contribué à cette réduction de la mortalité infantile grâce à l'introduction de nouveaux vaccins et à l'augmentation de la couverture pour des vaccins existants depuis longtemps. Le vaccin contre l'hépatite B et celui contre les infections liées à la bactérie *Haemophilus influenza* font désormais partie intégrante des calendriers nationaux de vaccination dans, respectivement, 177 et 173 pays. La poliomyélite est presque éradiquée et de nombreux décès provoqués par la rougeole sont évités chaque année. Le nombre de décès liés à des maladies classiques évitables grâce aux vaccins (diphtérie, tétanos, coqueluche, poliomyélite, rougeole et hépatite B) est passé de 1,5 million en 2000 à 0,6 million en 2008.<sup>3,4</sup>

De nouveaux vaccins rendus disponibles au cours de la dernière décennie, dont le vaccin antipneumococcique conjugué (contre certaines formes graves de pneumonie et de méningite), le vaccin contre le papillomavirus (HPV) (contre le cancer du col de l'utérus) et le vaccin antirotavirus (contre les diarrhées déshydratantes aiguës), sont actuellement en cours de distribution dans certains pays en développement. Des efforts sont réalisés pour raccourcir les délais qui séparent depuis longtemps le moment où les nouveaux vaccins sont introduits dans les pays à revenus élevés et celui où ils le sont dans les pays à revenus faibles. Grâce à une collaboration internationale innovante, un vaccin conjugué accessible a été mis au point contre la bactérie *Neisseria meningitidis* type A et est à présent utilisé dans la ceinture méningitidique africaine. Il existe, à présent, des vaccins autorisés et utilisés pour empêcher, ou pour contribuer à la prévention ou au contrôle de plus de 24 maladies infectieuses.

#### Maladies évitables grâce à la vaccination

- |   |   |  |
|---|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"><li>• Anthrax</li><li>• Choléra</li><li>• Diphtérie</li><li>• Hépatite A</li><li>• Hépatite B</li><li>• <i>Haemophilus influenza</i> type B</li><li>• Papillomavirus humain</li><li>• Encéphalite japonaise</li></ul> | <ul style="list-style-type: none"><li>• Rougeole</li><li>• Méningococcie</li><li>• Oreillons</li><li>• Coqueluche</li><li>• Infections à pneumocoques</li><li>• Poliomyélite</li><li>• Rage</li><li>• Rotavirus</li></ul> | <ul style="list-style-type: none"><li>• Rubéole</li><li>• Grippe</li><li>• Tétanos</li><li>• Tuberculose<sup>1</sup></li><li>• Typhoïde</li><li>• Varicelle et herpès zoster (zona)</li><li>• Fièvre jaune</li></ul> |
|---|---|--|

<sup>1</sup>Les essais cliniques ont mis en évidence une efficacité variable.

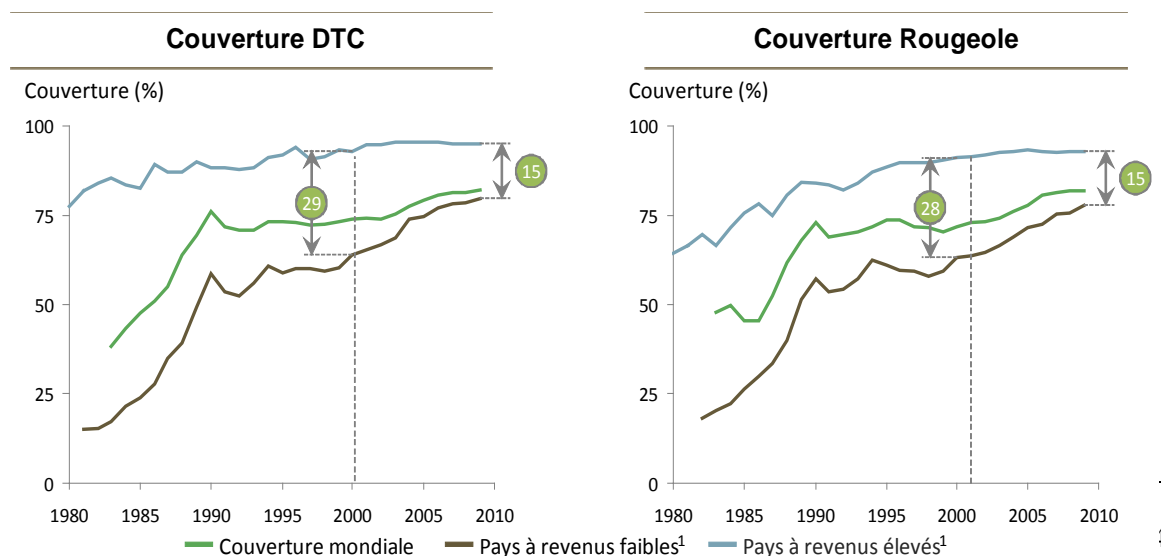


Même si de nouvelles améliorations sont toujours possibles, ces accomplissements montrent clairement que l'engagement et la collaboration peuvent avoir une influence significative sur les problèmes de santé graves.

La hausse des taux de couverture vaccinale inhérente à ces progrès résulte du renforcement des programmes nationaux et de l'amélioration de la coordination entre les partenaires locaux, nationaux, régionaux et internationaux. Le flux de ressources internationales dédiées à la vaccination a augmenté de manière globale au cours de la dernière décennie, tout comme la proportion de fonds gouvernementaux allouée aux programmes de vaccination, bien que cette augmentation ait été moins fulgurante. Selon les données de l'étude OMS relatives aux programmes de vaccination en 2010, sur les 193 pays du monde, 153 intègrent désormais une ligne budgétaire dédiée à la vaccination et 147 ont mis au point des plans pluriannuels visant à pérenniser les efforts en cours en faveur de la vaccination.<sup>5</sup> Les initiatives mondiales en matière de vaccination ont aidé les pays à mettre en place leurs systèmes et à introduire de nouveaux vaccins. Parmi les initiatives et les étapes décisives réalisées, citons la Déclaration du Millénaire des Nations Unies (ONU), le plan d'approvisionnement mondial du Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF), les groupement d'achat des vaccins de l'Organisation Panaméricaine de la Santé (OPS), le réengagement de l'Assemblée Mondiale de la Santé pour le renforcement du Programme Elargi de la Vaccination et de l'initiative mondiale d'éradication de la polio, la création de l'Alliance GAVI, le GIVS, la session extraordinaire de l'Assemblée Générale des Nations Unies consacrée aux enfants et le Sommet mondial des Nations unies, et, plus récemment, la Stratégie mondiale pour la santé de la femme et de l'enfant des Nations Unies.

### Et pourtant, certains de nos besoins indéniables restent à combler

En dépit de ces immenses avancées, les maladies évitables grâce à la vaccination demeurent l'une des causes majeures de mortalité et de morbidité. Selon les estimations de l'OMS, si l'ensemble des vaccins actuellement disponibles pour lutter contre les maladies infantiles étaient largement adoptés et si les taux mondiaux de couverture étaient de 90 pour cent, les vaccins pourraient permettre d'éviter la mort de 2 millions d'enfants de moins de cinq ans en plus chaque année.<sup>1</sup> Les écarts de couverture vaccinale subsistent entre les pays à revenus élevés, les pays à revenus moyens et les pays à revenus faibles ainsi qu'à l'intérieur même des pays, au sein des populations, en fonction des niveaux de revenu et de la situation géographique. En 2009, les taux de couverture des vaccins DTCoq et contre la rougeole dans les pays à revenus faibles était inférieure en moyenne de 15 points à celle des pays à revenus élevés.<sup>6</sup>



1. Niveau de revenu des pays (défini par la Banque mondiale) en 2009  
Source : valeurs totales de la Banque mondiale d'après les données de l'OMS et de l'UNICEF.



Dans les zones rurales de certains pays, la couverture du vaccin contre la rougeole est 33 pour cent inférieure à celle des zones urbaines. De la même manière, dans certains pays, le taux de couverture du vaccin contre la rougeole chez les 20 pour cent de la population les plus riches est jusqu'à 58 pour cent supérieur à celui chez les 20 pour cent de la population les plus pauvres.<sup>7</sup> La couverture vaccinale peut également être très faible dans certaines zones urbaines pauvres, notamment dans les villes accueillant des populations migrantes et au sein des communautés indigènes.

Les taux de couverture vaccinale faibles ne sont pas toujours corrélés à l'éloignement des centres de santé. Cependant, ils sont associés à l'isolement sociale, la négligence des populations marginalisées, ainsi qu'à des écarts financiers. Il est nécessaire de se concentrer particulièrement sur les régions des pays à revenus moyens de la tranche inférieure qui abritent une population nombreuse, où vivent la majorité des personnes non vaccinées. Il sera particulièrement difficile d'atteindre ces populations oubliées. Il est cependant essentiel d'aplanir les inégalités et les iniquités constatées : ces populations présentent généralement une charge de morbidité plus importante et un accès aux soins médicaux plus restreint, ce qui affecte davantage l'économie déjà fragile de leur pays.

#### **La décennie à venir sera riche en nouveaux défis et nouvelles opportunités**

Des vaccins nouveaux et améliorés devraient être mis sur le marché au cours des dix prochaines années : le pipeline de la recherche est robuste et devrait permettre de développer des vaccins contre des maladies qui, à l'heure actuelle, ne sont pas évitables grâce à la vaccination. Les innovations apportées aux vaccins existants offriront des avantages supplémentaires, parmi lesquels une efficacité accrue, la thermostabilité, une administration facilitée et un coût réduit. La mise à disposition de nouveaux vaccins (par exemple dengue, malaria et VIH) et l'utilisation plus généralisée de vaccins sous-utilisés (par exemple, ceux contre le VPH, choléra, typhoïde et la rubéole) les systèmes d'approvisionnement et de logistique déjà surchargés devront faire face à un besoin d'innovation encore plus important au niveau de la distribution des vaccins. Dans le même temps, le développement des vaccins et les autres innovations réalisées dans le domaine de la vaccination sont menacés par la complexité grandissante des processus de fabrication et de réglementation, ainsi que par les coûts croissants en recherche, développement et production. Ces particularités se vérifient notamment lorsqu'aucun marché commercial n'existe.

Les besoins de financement pour la vaccination devraient augmenter considérablement au cours des dix prochaines années. Des vaccins nouveaux et plus complexes engendreront de nouveaux besoins de financement et les pays devront prendre des décisions difficiles sur la priorité à donner à des problèmes de santé d'égale importance. Une gestion financière améliorée devra être appliquée afin d'allouer les ressources avec plus d'efficacité, en fonction des priorités nationales, des moyens d'action disponibles et des informations détaillées relatives aux coûts et aux avantages des différentes options. En outre, il faudra absolument garantir et augmenter les apports financiers nationaux et internationaux en faveur de la vaccination tout en encourageant une plus grande appropriation de la vaccination par les pays.

Le potentiel de financement de la vaccination des économies émergentes augmente avec leur croissance. Les pays qui ont dû s'appuyer sur l'aide au développement jusqu'à présent pourront réduire leur dépendance à cette aide extérieure et assurer la pérennisation de leurs programmes de vaccination. Certains pourront participer davantage aux projets de vaccination mondiaux en apportant



leur soutien financier, matériel et technique. Dans le même temps, les fabricants de vaccins de certains de ces pays devraient contribuer davantage à l'approvisionnement en vaccins de haute qualité à prix abordables. Ils collaborent avec des multinationales et innovent de plus en plus dans le domaine de la recherche et du développement, accélérant ainsi le rythme de mise au point de vaccins nouveaux ou améliorés, diversifiant les sources de production et intensifiant la concurrence.

En outre, l'information plus largement accessible, et le plein essor des réseaux sociaux, jouent un rôle essentiel pour l'accélération de la demande publique pour plus de vaccination et tout en permettant que le public prenne conscience des avantages et des effets indésirables éventuels des vaccins. Ces informations, fondées sur des preuves scientifiques, seront largement diffusées et permettront aux destinataires des vaccins de prendre leurs décisions de façon éclairée. Grâce à l'utilisation des nouvelles technologies de l'information, des données de qualité seront partagées plus largement et plus efficacement.

#### **Ce moment est unique et riche en promesses**

Tous les acteurs impliqués dans la vaccination peuvent être fiers de l'impact sanitaire et économique que les efforts mondiaux et locaux ont su engendrer. A présent, nous avons une chance unique de définir un nouvel objectif de réussite, d'envisager des résultats spécifiques, de transformer la dynamique actuelle en un mouvement mondial nous permettant de renforcer les moyens d'action, les systèmes de santé, d'améliorer la santé de millions de personnes, de réduire les disparités sanitaires, de stimuler encore davantage le développement économique et de créer un monde où les individus et les communautés contribuent au maintien de la vie et en profitent, à l'abri de la menace des maladies évitables grâce à la vaccination.



### 3. Principes directeurs

Cinq principes ont guidé le développement des recommandations contenues dans le GVAP :

- **Accès équitable** : l'accès équitable et financièrement abordable à la vaccination est l'un des composants clés du droit à la santé.
- **Responsabilité partagée et partenariat** : le maintien d'une immunisation active contre les maladies évitables grâce à la vaccination est une responsabilité individuelle et collective qui dépasse les frontières.
- **Intégration** : la vaccination est un composant essentiel des soins de santé primaires et la pierre angulaire des systèmes de santé intégrés et synergiques.
- **Appropriation par le pays** : les pays doivent s'approprier et ont la responsabilité de fournir à leurs citoyens des services de vaccination efficaces, équitables et éthiques.
- **Innovation** : le plein potentiel de la vaccination ne peut être réalisé qu'au travers de l'apprentissage, et de l'amélioration et de l'innovation continues en recherche et développement et à tous les niveaux de la vaccination.

Ces cinq principes guideront la mise en place du GVAP au cours des dix prochaines années et au-delà. Même si les actions recommandées dans ce document doivent être transposées dans différents contextes spécifiques, ces principes directeurs s'appliquent à tous, dans n'importe quelle circonstance.

### 4. Un projet de réussite pour la fin de la décennie

L'objectif de la DoV est d'offrir un monde dans lequel l'ensemble des individus et des communautés profitent d'une vie sans maladies que les vaccins peuvent éviter. Elle a pour projet de proposer, d'ici à 2020 et au-delà, les avantages de la vaccination à tous les individus, indépendamment de leurs lieux de naissance et de vie ou de leur identité.

Ce projet de réussite pour la fin de la décennie implique la réalisation d'avancées importantes en termes de contrôle, d'élimination et d'éradication des maladies. Pour certaines maladies, des objectifs ont déjà été fixés. La réussite sera atteinte lorsque ces objectifs auront été réalisés. Pour d'autres, une part du travail de cette décennie sera de définir des objectifs clairs pour le recul de la maladie. Les progrès accomplis en vue de la réalisation de ces objectifs permettront d'épargner des millions de vies supplémentaires, d'éviter l'apparition de millions de nouveaux cas de maladie et d'économiser des sommes importantes grâce à la vaccination. Un travail de quantification de ces bénéfices est en cours. Les objectifs quantifiés seront inscrits dans la version définitive du GVAP, à présenter à la 65e AMS.

Ces objectifs seront atteints si les résultats de la décennie se présentent de la manière suivante :

- **Objectif 1 : Tous les pays s'engagent à faire de la vaccination une priorité.** Ils ont contribué à la rédaction du GVAP, fixé des objectifs spécifiques à chaque pays, développé et mis en œuvre des plans d'action spécifiques à chaque pays en vue d'atteindre ces objectifs et mis au point un financement durable pour la vaccination.
- **Objectif 2 : Les individus et les communautés comprennent l'importance de la vaccination et établissent une véritable demande.** En termes de programmes, les individus et les communautés établissent activement une demande pour des services de vaccination. Sur le plan politique, les



gouvernements et les initiateurs de programmes sont responsables auprès des représentants élus et des organisations de société civile.

- **Objectif 3 : Les avantages de la vaccination sont accessibles de façon plus équitable à une population encore plus importante.** Les programmes nationaux développent des stratégies durables et allouent efficacement les ressources de manière à offrir les avantages de la vaccination aux plus vulnérables. Les programmes sont conçus et ont la capacité effective de prendre en charge l'ensemble des activités de vaccination d'une vie, de la naissance à l'enfance, l'adolescence, l'âge adulte et l'âge avancé.
- **Objectif 4 : Les programmes de vaccination sont intégrés à des systèmes de santé renforcés.** Les vaccinations et les autres services de santé de base font partie d'un même service. Les systèmes de surveillance réformés permettent de suivre l'impact des soins de santé primaires.
- **Objectif 5 : Les programmes de vaccination disposent de financements et d'un approvisionnement de qualité sur le long terme.** Les pays augmentent leurs investissements en matière de vaccination mais peuvent, si nécessaire, obtenir des soutiens financiers au niveau mondial. De nouvelles sources domestiques de revenu sont identifiées et réservées à la vaccination. La pérennité des programmes repose également sur des prix abordables, des fonds alloués et utilisés de façon efficace et une base d'approvisionnement sûre.
- **Objectif 6 : Les efforts mondiaux, régionaux et nationaux déployés en matière de R&D maximisent les avantages de la vaccination.** En matière de découverte, de production et de distribution de vaccins, la science s'inspire des besoins de tous les pays et en particulier des pays à revenus faibles ou à revenus moyens. De nouveaux vaccins ont été développés et mis à disposition et les programmes de vaccination intègrent de nouvelles technologies pour répondre aux besoins des pays. De nouvelles méthodes de travail ont accéléré les avancées scientifiques.
- **Tous les intervenants sont responsables.** Les progrès accomplis au cours de la décennie ont été suivis et évalués sur la base de données pertinentes et fiables, et rapportés par l'intermédiaire de mécanismes recevant l'appui de l'ensemble des intervenants. Des actions correctives ont été mises en place suite à l'évaluation de ces progrès.

Ces objectifs et résultats ont été réalisés grâce à l'application cohérente des principes directeurs de la DoV.



## 5. Engagements et mesures nécessaires

### Objectif 1 : Tous les pays s'engagent à faire de la vaccination une priorité.

Au cours de la prochaine décennie, « l'appropriation par le pays » des programmes de vaccination est renforcé. L'appropriation par le pays s'entend de l'appropriation du thème de la vaccination par l'ensemble des intervenants d'un pays: individus, communautés, organisations de société civile (OSC), universités, secteur privé, gouvernement et représentants élus. Une appropriation généralisée de la vaccination occasionnera une augmentation de la part des coûts de vaccination prise en charge par les gouvernements, une augmentation des investissements dans le secteur de la santé dans son ensemble et la promulgation d'une législation garantissant un financement public dans chaque pays.

L'appropriation de la vaccination et l'engagement gouvernemental sont essentiels à la réussite du GVAP. L'appropriation des programmes de vaccination par les pays est l'un des principes directeurs de la DoV et une condition préalable à la réalisation de l'ensemble des objectifs de cette décennie. Pour renforcer l'appropriation de la vaccination, des actions spécifiques peuvent être mises en œuvre pour encourager une planification nationale solide, améliorer la prise de décision et développer la prise de responsabilités au niveau local, atténuer les dépendances et faciliter le partage des bonnes pratiques et des outils.

Pour faciliter la planification au niveau national, des mécanismes sont nécessaires pour **coordonner les contributions aux programmes nationaux de vaccination, garantir qu'elles sont bien prises en compte par les plans nationaux de santé et intégrer des objectifs spécifiques au pays.** Ces mécanismes seront identifiés par les pays eux-mêmes.

La prise de décision au niveau local peut être encouragée par la réalisation d'une série d'innovations institutionnelles. Parmi ces innovations, est compris **la création ou le renforcement d'organismes indépendants qui guideront le pays dans sa prise de décision** (par exemple, les GTCV ou Groupes Techniques Consultatifs pour la Vaccination) pour réduire la dépendance vis-à-vis d'organismes externes quand au conseil en politique de santé. Ces innovations se traduisent également par le développement de moyens d'action plus efficaces qui permettront aux Autorités Nationales de Régulation du médicament (ANR), aux Comités de Coordination du Secteur Santé (CCSS) et aux Comités de Coordination Interagences (CCIA) de soutenir au mieux les programmes de vaccination et aux ministères de la Santé et des Finances de mieux collaborer et de maximiser l'efficacité des programmes de vaccination.

Les innovations institutionnelles peuvent entraîner **un renforcement supplémentaire des moyens d'action nationaux par l'intermédiaire de forums internationaux et d'échanges ciblés entre pairs et la création de mécanismes étendus plus transparents permettant de regrouper, de partager et d'utiliser les informations.** L'initiative ProVac de l'OPS fait partie des modèles à envisager. Elle a en effet permis la mise au point d'outils et l'identification de centres d'expertise locaux pour la conduite d'analyses de

#### **Action : générer une volonté politique qui mettra ces principes en application.**

Considérer la vaccination comme une priorité signifie que les pays mettent en œuvre un plan national pour la vaccination rédigé par tous les pays intervenants. Ce plan sera accompagné d'un budget national et soutenu par un mécanisme chargé du suivi et de l'évaluation des progrès accomplis.

La réalisation de cet engagement demandera une volonté politique forte, dès les plus hauts niveaux, et notamment le soutien du secteur de la santé, du ministère des Finances et des parlementaires.



rentabilité par pays. Ces innovations, et bien d'autres, contribueront à une prise de décision éclairée et renforceront l'engagement du secteur de la santé et d'autres intervenants gouvernementaux en faveur de la vaccination.

Ces actions doivent être soutenues par les hauts responsables politiques. Pour susciter une volonté politique, les responsables des programmes de vaccination et d'autres défenseurs des programmes de vaccination devront s'assurer que les responsables chargés de la prise de décisions politiques et budgétaires reçoivent régulièrement des données pertinentes et incontestables sur les performances des programmes de vaccination. Une quantité plus importante d'informations sur la vaccination sera nécessaire pour attirer l'attention de la population sur le fait que la vaccination est un bien public essentiel proposé par le gouvernement et soutenu par la société civile. Cela exigera par la suite une mobilisation des défenseurs nationaux en faveur de la vaccination.

Les OSC, les médias, les parlementaires, les universités et le secteur privé domestique peuvent servir de catalyseurs pour engendrer ces changements institutionnels. Ils peuvent travailler conjointement avec leurs homologues au gouvernement de façon à déclencher les innovations nécessaires en matière de financement, de gestion et de distribution. Ils peuvent s'assurer que le public comprend qu'une société entièrement immunisée est dans l'intérêt de tous. Les partenaires externes peuvent servir de guides et aider à coordonner le partage des informations et des bonnes pratiques entre les pays.

*Ce processus de consultation mondial vise à recueillir des commentaires sur le contenu du GVAP, à identifier les actions clés et les éléments qui permettront de changer la donne au cours des dix prochaines années et à définir les indicateurs de suivi des progrès accomplis au cours de la prochaine décennie. Il ne s'agit pas d'en dresser la liste exhaustive mais plutôt d'identifier les indicateurs essentiels à ce type de suivi. Quelques exemples ont été développés afin d'initier le dialogue sur ces indicateurs. Cette liste d'exemples n'est pas exhaustive et toute suggestion est la bienvenue.*

*Voici certains des indicateurs potentiels proposés pour l'objectif 1 :*

- *Le nombre de pays disposant de groupes consultatifs nationaux indépendants et fonctionnels pour la vaccination (ex. : les GTCV).*
- *Le nombre de pays disposant de plans nationaux de vaccination concordant avec les plans de santé nationaux.*
- *La vaccination apparaissant comme point permanent à l'ordre du jour du forum des partenaires de santé nationaux.*
- *Le pourcentage de pays répondant aux objectifs inspirés du GVAP pour certains indicateurs.*
- *La pertinence, la rapidité et l'exécution de l'allocation des budgets nationaux pour la vaccination.*
- *Le degré d'engagement des organisations de société civile dans les processus de prise de décision du pays.*
- *Le pourcentage des financements en faveur de la vaccination pris en charge par les gouvernements.*
- *L'existence d'un cadre législatif garantissant le financement de la vaccination.*



## Objectif 2 : Les individus et les communautés exigent la vaccination et en comprennent l'importance.

Au cours de la prochaine décennie, il sera possible de réaliser une augmentation importante des taux de couverture et d'assurer la pérennité du programme si les individus et les communautés comprennent les avantages de la vaccination et en réclament la mise en place à la fois en tant que droit et que responsabilité. Provoquer cette demande permettra la transformation de la vaccination tant au niveau des programmes que de la politique. En termes de programmes, la génération de cette demande incitera les collectivités à prendre part aux activités liées à la vaccination et permettra ainsi d'étendre la couverture aux populations marginalisées ou oubliées. Sur le plan politique, la génération de cette demande conduira à la mobilisation des défenseurs en vue d'obliger les gouvernements et les initiateurs de programmes à tenir leurs engagements vis-à-vis de la vaccination comme élément essentiel des stratégies de prévention et de lutte contre les maladies, et, par là même, à la pérennisation des programmes.

Pour inciter les collectivités à participer, il est nécessaire de mener des **recherches sociales et de communication** afin d'identifier les obstacles et les moteurs de la vaccination au sein des populations marginalisées ou oubliées. Un **indice de confiance des vaccins** peut permettre de suivre la perception que les populations ont de la vaccination et d'obtenir des informations en vue d'élaborer des stratégies payantes qui encourageront l'usage des services de vaccination. Ces stratégies peuvent intégrer les outils des médias sociaux et les leçons tirées des efforts marketing commerciaux et sociaux afin de **gérer la « marque » de la vaccination**. Les stratégies de programme peuvent également intégrer des mesures qui **motivent** les individus à s'acquitter de leurs responsabilités en matière de vaccination, telles que des versements en espèces sous certaines conditions, pour autant que ces mesures respectent l'autonomie et le consentement éclairé des bénéficiaires du programme. Entreprendre des **efforts sur la communication des risques** peut permettre aux travailleurs de la santé et aux autres intervenants en matière de vaccination de gérer de façon proactive l'hésitation face aux vaccins.

Pour inciter les gouvernements et les responsables de programmes à respecter leurs engagements, il sera nécessaire de mettre en place des mécanismes tels que le **réseau « Vaccine Evidence and Advocacy » (Preuves et défense des vaccins)** afin de renforcer les liens entre experts techniques et défenseurs, de manière à ce que ces derniers puissent rédiger des messages mieux adaptés au contexte de chaque région, qui mettront en valeur l'importance de la vaccination dans le cadre des services sociaux et sanitaires. Plus spécifiquement, ces collaborations peuvent aider à **mieux expliquer et à mettre en valeur la façon dont la vaccination encourage l'égalité et le développement économique**.

### **Action : mettre au point un indice de confiance des vaccins afin de comprendre et de stimuler la demande.**

Un indice de confiance des vaccins peut être mis au point afin de suivre la confiance que suscitent les vaccins. Cet indice mettrait en évidence les communautés dans lesquelles, en ce qui concerne la vaccination, le manque de connaissance ou l'hésitation prévalent. La mise à jour et la publication régulières de cet indice aideraient les communautés et les travailleurs de la santé à détecter et à gérer l'hésitation face aux vaccins.

La mise au point de cet indice implique une augmentation significative des recherches sociales et de communication, qui cibleraient des sujets tels que les moteurs nationaux et régionaux de la vaccination, ainsi que les différences culturelles et religieuses au niveau de la perception des vaccins. Ces recherches joueront également un rôle important dans la définition de nouvelles stratégies efficaces qui tiendront davantage compte des contextes sociaux lors de la planification d'interventions visant à étendre la couverture vaccinale.



Pour opérer ces changements, de nouveaux et solides défenseurs devront agir. La participation aux OSC du pays, la gestion des programmes de vaccination et l'implication des travailleurs de la santé constituent des éléments indispensables. Ces intervenants peuvent **venir soutenir les défenseurs actuels et recruter de nouveaux porte-parole** (des enseignants, des chefs religieux, des figures médiatiques et d'autres personnalités importantes). Les chercheurs et les experts techniques auront également un rôle important à jouer dans l'identification des stratégies de programme les plus prometteuses et dans le conseil aux défenseurs, aux travailleurs de la santé et aux responsables (auprès desquels ils trouveront eux-mêmes des conseils).

*Voici certains des indicateurs potentiels proposés pour l'objectif 2 :*

- *La proportion de districts de santé fournissant des comptes rendus réguliers sur les performances du programme de vaccination aux dirigeants de la communauté et aux médias.*
- *La proportion de gouvernements infranationaux dans lesquels les représentants élus participent activement au programme de vaccination.*
- *La proportion de districts pour lesquels une couverture vaccinale de plus de 90 pour cent est publiquement reconnue.*
- *La proportion de gouvernements infranationaux pour lesquels l'implication active des dirigeants élus dans la vaccination est publiquement reconnue.*
- *Le niveau et les tendances concernant l'hésitation face aux vaccins, dont le suivi est réalisé grâce à l'indice de confiance des vaccins.*
- *Le nombre de nouvelles pratiques de communication sur les vaccins et de mobilisation sociale qui constituent désormais la norme au sein des ministères de la Santé et des Finances et des parlements.*

**Objectif 3 : Les avantages de la vaccination sont accessibles de façon plus équitable à une population plus importante.**

A l'heure actuelle, quatre enfants sur cinq reçoivent au moins les vaccins de base pendant l'enfance et peuvent ainsi mener des vies plus saines et plus productives. Au cours des dix prochaines années, les avantages de la vaccination pourraient être offerts de manière plus équitable aux enfants non immunisés restants, ainsi qu'aux adolescents et aux adultes. En 2002, l'OMS, l'UNICEF et d'autres partenaires ont lancé le concept « Atteindre chaque district », la première étape vers la mise en place d'une couverture plus équitable. Pour aller encore plus loin, nous pouvons nous appuyer sur l'expérience

**Action : de nouvelles stratégies pour garantir l'égalité tout au long de la vie.**

Cette décennie nous offre la possibilité de définir de nouvelles stratégies de vaccination afin de garantir l'égalité d'accès à la vaccination. Ces stratégies nécessiteront probablement des efforts accrus de la part des communautés pour identifier des stratégies spécifiques permettant d'atteindre les populations oubliées de tous âges. Parmi les exemples d'approches spécifiques, citons les équipes de vaccination mobiles qui peuvent atteindre les populations situées en dehors des structures gouvernementales classiques ou la collaboration avec le secteur de l'éducation afin d'atteindre des individus appartenant à des classes d'âge différentes de celle correspondant à l'enfance.

acquise lors des campagnes de vaccination réussies contre la poliomyélite qui visent à atteindre tous les enfants, y compris ceux oubliés par le gouvernement, et faire de l'approche « Atteindre chaque district » une approche « Atteindre chaque communauté ». Cela impliquera d'intégrer le critère d'égalité



lors du développement des plans et programmes de vaccination et **d'envisager la vaccination sur l'ensemble de la vie**, notamment en raison de l'apparition de vaccins (par exemple, papillomavirus, grippe et rotavirus) concernant différentes tranches d'âge. Cela impliquera également de mettre en œuvre une plus grande **rapidité de réaction et une coordination plus poussée entre les services d'urgence** dans les régions frappées par des conflits ou des catastrophes.

Pour opérer cette transformation, les intervenants du pays doivent **encourager les groupes oubliés ou marginalisés à développer des stratégies ciblées et parfaitement adaptées aux besoins locaux afin de réduire les inégalités**. L'évaluation de la vulnérabilité doit prendre en considération des facteurs relevant de la demande (par exemple, la religion ou la culture) et des facteurs relevant de l'offre (par exemple, la situation géographique). Les programmes fondés sur l'égalité peuvent **tirer parti des structures de la communauté dans le but d'améliorer la communication et de proposer des services** (par exemple, sages-femmes traditionnelles et registres de naissance). Ils peuvent également recourir à des approches telles que la planification décentralisée et la vaccination mobile pour atteindre les populations isolées ou marginalisées depuis longtemps.

Il sera également essentiel de travailler en collaboration avec les secteurs autres que celui de la santé et de prendre en compte les programmes en santé existants n'ayant pas trait à la vaccination qui ciblent les populations vulnérables. La vaccination d'individus tout au long de la vie nécessitera la mise en place de nouveaux plans et partenariats au sein des différents secteurs publics (par exemple, avec les institutions éducatives). Les programmes devront s'adresser à des individus de tous âges et instaurer de nouveaux critères de suivi des progrès. Pour garantir l'égalité d'accès à la vaccination pendant les crises humanitaires et les épidémies ou dans les régions touchées par des conflits, il sera nécessaire de développer des plans et des méthodes de communication spécifiques et de constituer des stocks de vaccins. En complément des stratégies ciblées, il faudra continuer de fournir sans relâche des services de vaccination de haute qualité à tous les enfants de façon à ce que les progrès accomplis ne soient pas perdus.

Pour opérer ces changements, les gouvernements devront allouer davantage de ressources aux communautés oubliées. Par exemple, ils pourront charger les universités de **conduire des recherches sociales et opérationnelles** afin d'identifier les stratégies payantes en ce qui concerne la réduction des inégalités et l'amélioration de la qualité et de la prestation des services de vaccination. Ils pourront également **développer les ressources humaines locales et les encourager à utiliser des informations pour identifier et soutenir les populations oubliées**. Les pays doivent s'efforcer d'**améliorer la collaboration entre les différents organismes gouvernementaux ainsi qu'entre le gouvernement et la société civile dans les communautés oubliées**. Pour suivre les progrès accomplis, les ministères de la Santé devront régulièrement mettre à jour et publier les taux de couverture vaccinale par communauté et par district.

*Voici certains des indicateurs potentiels proposés pour l'objectif 3 :*

- *La proportion de communautés oubliées dans lesquelles les défenseurs du ministère de la Santé sont en contact avec les dirigeants locaux, d'autres organismes gouvernementaux ou des organisations non gouvernementales.*
- *La proportion d'établissements de santé au service des communautés oubliées qui reçoivent une formation continue sur les stratégies permettant d'atteindre ces populations.*



- *La fréquence et l'exhaustivité des rapports publiés par le ministère de la Santé au sujet de la couverture vaccinale des communautés et des districts.*
- *Le nombre d'activités de recherche appliquée entreprises par les universités d'origine domiciliées dans les communautés oubliées.*
- *La diminution des disparités entre les différents groupes (définis entre autres selon des critères de religion, de sexe, d'éducation et de situation géographique) en pourcentage de couverture.*
- *L'existence de plans de préparation et de réaction aux situations d'urgence pour la vaccination dans les zones sinistrées.*
- *L'application systématique de micro-plans et d'une cartographie de vulnérabilité de la communauté.*

#### **Objectif 4 : Les programmes de vaccination sont intégrés aux systèmes de santé renforcés.**

Depuis le déploiement du Programme élargi de vaccination (PEV) en 1974, les pays ont mis en place avec succès des infrastructures de vaccination qui ont contribué à l'augmentation spectaculaire des taux de couverture. A l'heure actuelle, ces infrastructures de vaccination ne sont que peu associées aux autres interventions de santé. Cependant, et de plus en plus, les vaccinations ne constituent que l'un des moyens d'action devant être totalement mis en œuvre pour lutter efficacement contre les maladies. Le renforcement des systèmes de vaccination de façon à ce qu'ils soutiennent les autres services de santé, et y soient de plus en plus intégrés, offre la possibilité de créer des synergies et de faciliter la prestation de services en vue d'encourager une prévention et un contrôle complets des maladies. L'incorporation de la vaccination aux programmes de soins primaires intégrés peut également faciliter les efforts de mobilisation sociale, contribuer à générer une demande communautaire pour des services et résoudre les problèmes d'inégalité.

Ce degré plus poussé d'intégration ne sera atteint que par la réalisation d'une série d'innovations au sein des ministères de la Santé. Les personnes les plus à même de conceptualiser des solutions fiables sont celles travaillant ou ayant travaillé dans des programmes verticaux. Les gouvernements doivent observer et intégrer ces personnes au processus d'innovation institutionnelle. L'un des domaines où ces innovations sont nécessaires est la mise en commun des informations. Cela comprend l'analyse des contributions et des résultats d'un programme et le compte rendu régulier de divers ensembles d'indicateurs à un public ne recevant actuellement pas ce genre d'informations. Plus particulièrement, il est nécessaire de **renforcer les mécanismes existants et de développer de nouveaux outils pour soutenir les études épidémiologiques et la surveillance des maladies au cas par cas**. Cela permettra aux responsables des programmes d'aller au-

#### **Action : renforcer les systèmes d'information de gestion de la santé (SIGS)**

A l'heure actuelle, les professionnels de santé, les responsables de programme et les responsables politiques chargés de la mise en œuvre des politiques s'appuient trop sur des approximations, des données incomplètes et des extrapolations lorsqu'ils prennent des décisions au sujet de la vaccination. Par exemple, les programmes ont longtemps reposé sur les taux de couverture pour évaluer l'impact sur la santé. Il est nécessaire de disposer d'un mécanisme unifié de surveillance de la maladie pour saisir le véritable impact de la vaccination et de dépasser la vaccination en tant que programme vertical pour tendre vers la vaccination en tant que partie intégrante des soins de santé globaux et de la lutte contre la maladie. La formation du personnel constituera un volet essentiel de la construction et de la mise en œuvre de ce mécanisme.



delà du simple suivi de la couverture vaccinale et de comprendre l'impact global de la vaccination sur la diminution des maladies.

Une fois que les modalités innovantes de partage des informations de programme auront été définies, les principaux homologues aux ministères devront suivre **une formation continue** pour leur mise en application. Pour mettre en application ces programmes innovants, les gouvernements devront accroître leur engagement et le montant de leur financement, non seulement pour les formations mais également **pour les suivis post-formation**. Un simple investissement en ressources humaines peut s'avérer insuffisant. Les responsables devront également bénéficier de nouvelles mesures incitatives pour adopter les pratiques innovantes proposées. La société civile peut contribuer à la mise en application de ces programmes en soutenant les **conseillers de la communauté**.

L'intégration et le renforcement des prestations de services de vaccination nécessiteront également **l'amélioration des infrastructures et des systèmes existants (par exemple, la logistique et la capacité de la chaîne du froid ou la gestion des déchets)**. Dans la mesure du possible, les améliorations apportées à la capacité de distribution doivent être réalisées en association avec les pratiques de gestion innovantes décrites ci-dessus. Par exemple, les chaînes d'approvisionnement en vaccins d'un pays peuvent être associées aux systèmes d'approvisionnement des centres de soins primaires, réduisant ainsi les coûts de transport et les problèmes logistiques. Une autre possibilité serait l'intégration de la distribution régulière des produits de santé aux systèmes d'approvisionnement du secteur privé (par exemple, les boissons sans alcool). Il est également nécessaire de développer les mesures incitatives poussant à innover dans ce domaine.

La nécessité de sécuriser le financement et la distribution des vaccins est incontestable. Néanmoins, les budgets alloués aux activités de vaccination doivent être de plus en plus intégrés aux budgets d'autres programmes. En résulteront une meilleure efficacité et de meilleures innovations. Cependant, cette intégration ne dispense pas du besoin de gérer des programmes individuels. Au fur et à mesure de cette intégration, les responsables peuvent utiliser des outils comme le plan pluriannuel complet (PPAc) pour estimer la part de dépenses en soins de santé partagés spécifique au programme et analyser ces dépenses selon les résultats et impacts propres au programme.

Les représentants de plus haut rang doivent avoir la responsabilité de définir des directives et des mesures incitatives ciblées pour des programmes de plus en plus intégrés. Ils peuvent se servir des gains en efficacité démontrés afin de mettre au point des budgets plus réalistes pour le secteur de la santé.

Pour opérer ces changements, les gouvernements devront être les moteurs du renforcement et de l'intégration des programmes. Ils pourront s'appuyer sur les universités pour les aider à mettre au point et à déployer de nouveaux outils et de nouvelles approches de prestation de services. Les organisations régionales et mondiales pourront également être utiles : elles assureront la mise en commun des données et des bonnes pratiques au-delà des frontières. Les partenaires de développement pourront, quant à eux, fournir des ressources financières supplémentaires, si nécessaire. Les OSC pourront guider la mise au point de programmes intégrés de façon à ce que ces derniers soient adaptés aux réalités locales, et incorporer les ressources humaines communautaires. Les communautés pourront enfin forcer leurs gouvernements à tenir leurs engagements en réclamant des services intégrés.

*Voici certains des indicateurs potentiels proposés pour l'objectif 4:*



- *Le nombre d'innovations intégrées relatives aux informations, proposées par les défenseurs des services gouvernementaux.*
- *Le nombre d'innovations intégrées relatives à la logistique, proposées par les défenseurs des services gouvernementaux.*
- *Le nombre de mesures de collaboration mises en place par les universités d'origine et visant à développer les innovations intégrées en matière de services de santé.*
- *Les tendances d'efficacité des programmes intégrés, mesurées par les dépenses estimées divisées par certains indicateurs d'impact et de résultat.*
- *L'évolution de l'exécution budgétaire du secteur de la santé à la suite de l'intégration.*
- *Le rapport Personnel de vaccination sur Population desservie.*
- *L'existence de stratégies explicites visant à impliquer les travailleurs de la communauté dans la prestation de service.*
- *La fréquence d'apparition des débats sur la vaccination en tant que point de l'ordre du jour dans les réunions de planification nationale de la santé.*



**Objectif 5 : Les programmes de vaccination disposent de financements et d'un approvisionnement de qualité sur le long terme.**

Au cours de ces dernières années ont été renforcées plusieurs caractéristiques clés d'un marché efficace de la vaccination, à savoir, un financement durable, un approvisionnement sûr et de haute qualité, ainsi que des mécanismes d'approvisionnement et de tarification abordables. Au cours de la prochaine décennie, un meilleur alignement de l'offre et la demande mondiales pourra réduire significativement le risque de l'innovation pour les fournisseurs et faciliter la mise au point de produits présentant les propriétés correspondant aux besoins des pays dans des quantités adaptées. De nouvelles innovations portant sur les prix et l'approvisionnement pourront garantir des vaccins plus abordables à tous les niveaux de revenu. Ces innovations seront particulièrement cruciales pour les pays à revenus faibles et à revenus moyens de la tranche inférieure où plus de 75 millions d'enfants de moins de 5 ans n'ont pas accès aux mécanismes de tarification et d'approvisionnement semblables à ceux de l'Alliance GAVI et de l'Organisation panaméricaine de la santé (OPS). Il sera essentiel de continuer à optimiser la sécurité de l'approvisionnement ainsi que la disponibilité et la pérennité des financements pour garantir l'accès à des vaccins de qualité et leur bonne utilisation.

Afin d'opérer un alignement optimal de l'offre et de la demande mondiales, un « **forum d'accès aux vaccins** » peut être mis en place pour améliorer la communication et la coordination entre les pays, les fabricants de vaccins et les organismes publics. Par l'intermédiaire de ce forum, les pays pourront préciser la demande attendue en nouveaux vaccins et fournir des indications sur les profils de produits souhaités. Ces informations de première main permettront aux fournisseurs d'adapter le développement de leurs produits et de prendre des décisions sur la planification de la disponibilité en connaissance de cause, atténuant ainsi les risques liés au développement et à l'approvisionnement de ce type de produit. Ces informations aideront également les partenaires de développement et autres organismes publics à établir des stratégies et des plans de soutien plus fiables et plus défendables.

**Action : créer un forum d'accès aux vaccins afin que l'offre corresponde mieux à la demande.**

Un forum d'accès aux vaccins peut réunir les fournisseurs, les pays et les autres organismes publics autour d'une même table afin de garantir que les besoins en développement des produits sont compris de la même manière. L'amélioration du dialogue entre les intervenants peut réduire les incertitudes au sujet du volume et des caractéristiques des produits demandés, optimiser les recherches de fournisseurs et la planification de la capacité de production et permettre aux pays d'adresser leurs commentaires aux fournisseurs. Ce niveau optimisé de coordination devra être soutenu par des prix abordables et des financements durables.

Des mécanismes innovants de tarification et d'approvisionnement seront nécessaires pour encourager le développement et l'intensification des nouveaux vaccins et des vaccins existants. Les mécanismes à examiner incluent **le principe de détermination différentielle des prix** grâce à l'utilisation de cadres de segmentation du marché non traditionnels et **de mécanismes d'approvisionnement ou de négociation communs** pour les pays à revenus moyens de la tranche inférieure. Les modèles actuels à prendre en considération incluent les mécanismes de demandes centralisées et les crédits à court terme du fonds renouvelable de l'OPS et l'approche de négociation commune pratiquée par le programme d'achat groupé du Conseil de coopération du Golfe.



Pour répondre aux exigences de financement de la vaccination, qui devraient augmenter considérablement au cours des dix prochaines années, des actions doivent être mises en œuvre mondialement et au sein de chaque pays pour **accroître le montant total des fonds disponibles** provenant des pays bénéficiaires et des partenaires de développement. Au sein des pays, les composants financiers des processus nationaux de planification de la santé peuvent être renforcés pour garantir que les décisions concernant les priorités à accorder au niveau budgétaire sont prises en connaissance de cause. Ces processus améliorés de planification des budgets devront être soutenus par des engagements plus prévisibles de la part des partenaires financiers actuels et nouveaux et par l'utilisation et l'amélioration continues de mécanismes de financement innovants tels que la Facilité internationale de financement pour la vaccination (International Finance Facility for Immunization - IFFIm) et les engagements préalables relatifs aux marchés (Advanced Market Commitments - AMC).

Pour les partenaires de développement et les pays, les efforts de plaidoyer peuvent se concentrer sur l'obtention du renouvellement des engagements de financements passés et sur l'accord pour un soutien financier à plus long terme. Les financements continus à long terme sont plus susceptibles de motiver davantage les fabricants, ce qui renforcera la sécurité de l'approvisionnement. Le soutien des partenaires de développement doit être associé à l'autofinancement des pays, si possible, et l'accent doit être mis sur la responsabilité mutuelle entre les pays et leurs partenaires de développement. Il est également essentiel d'**améliorer l'attribution et la transparence des financements**. La coordination du soutien financier des partenaires de développement et des autres sources externes afin de cibler les priorités budgétaires nationales garantira l'attribution de ces fonds aux besoins les plus pressants des pays. Les stratégies d'attribution des fonds peuvent être révisées régulièrement de façon à confirmer qu'elles atteignent leurs objectifs, tels que l'éradication et l'élimination des maladies, de façon aussi rapide et efficace que possible. **Des processus de rétroaction** peuvent être mis en place afin de pérenniser le programme et d'en améliorer les résultats et l'impact. Le système de financement au résultat est une méthode potentielle à examiner. Il impliquerait la mise en relation de la distribution de fonds aux niveaux international, national et local avec des critères de performance spécifiques et l'exploitation des critères résultants en vue de promouvoir l'amélioration du programme.

Le financement continu à long terme constituera une source de motivation pour les fabricants et améliorera ainsi la sécurité des approvisionnements. En outre, des interventions relevant de l'offre sont nécessaires. Les interventions potentielles relevant de l'offre comprennent **l'identification et la dissémination des bonnes pratiques en matière de fabrication et de contrôle qualité, l'investissement dans les capacités en recherche et développement, l'initiation de transferts de technologie et d'accords de développement conjoint ainsi que le renforcement des systèmes de régulation** afin de garantir leur capacité à gérer l'augmentation de la demande d'examen réglementaires.

Pour opérer ces changements relatifs au financement durable, il faudra obtenir des engagements financiers de la part des gouvernements et des partenaires de développement, ainsi que des nouveaux pays rejoignant les rangs des partenaires de développement. De la même manière, pour bénéficier d'un approvisionnement durable, les gouvernements devront créer un environnement qui favorisera le renforcement des capacités des fournisseurs. Les économies émergentes ont un rôle particulièrement important à jouer dans ces deux situations en raison de leur fort taux de croissance économique et du développement rapide de leur base d'approvisionnement. Pour que l'offre corresponde mieux à la demande, les pays et les fabricants devront s'engager à entretenir un dialogue constant. Les



organisations mondiales et régionales devront également s'engager à préserver le forum qui facilite ce dialogue.

*Voici certains des indicateurs potentiels proposés pour l'objectif 5 :*

- *Le volume des contributions financières nationales en faveur des vaccins et de la vaccination.*
- *Le volume des soutiens financiers au niveau mondial en faveur des vaccins et de la vaccination.*
- *Le pourcentage de pays dont les prévisions de demande ont été exactes et qui ont bénéficié de financements soutenus.*
- *La proportion de pays finançant 100 % de leurs programmes de vaccination de routine.*
- *La proportion de pays dont les programmes PEV fournissent un rapport des dépenses de l'année en cours.*
- *Le nombre de ruptures du stock des vaccins au niveau national.*
- *Le nombre de fournisseurs préqualifiés par l'OMS pour chaque type de vaccin.*
- *Le nombre de pays à revenus faibles ou moyens participant à tout type d'arrangement d'accessibilité financière, comme des approvisionnements communs, des négociations communes ou des tarifications échelonnées, par exemple.*

Un composant essentiel pour atteindre un financement continu sur le long terme et assurer un approvisionnement de qualité est la compréhension des coûts de réalisation des objectifs clés de la prochaine décennie. L'estimation de ces coûts permettra de déterminer s'il existe un déficit de financement. Des experts issus de différentes institutions de santé collaborent activement pour mettre au point des estimations de coûts et des prévisions de financement de façon à déterminer le déficit de financement potentiel associé à la réalisation des objectifs de la DoV. Ce travail sera intégré à la version finale du GVAP présentée à la 65e AMS en mai 2012.

**Objectif 6 : Les efforts mondiaux déployés en matière de R&D maximisent les avantages de la vaccination.**

Au cours des dix prochaines années, des efforts ciblés et innovants en recherche et développement sont nécessaires pour accélérer le développement de vaccins nouveaux et améliorés et contribuer à l'optimisation de l'élaboration des vaccins et de la logistique des programmes de vaccination. En outre, le fruit des avancées réalisées au niveau de la recherche axée sur la découverte sera récolté dans les décennies à venir. Pour que la réussite soit certaine, des scientifiques spécialisés dans des disciplines non encore impliquées dans la recherche sur les vaccins (biologie systémique, nanotechnologies, biologie structurale et métabolomique) devront être recrutés pour ces projets. De la même façon, ingénieurs, chimistes et techniciens informatiques auront également des rôles à jouer.



Pour accélérer la réalisation des avancées scientifiques au cours des dix prochaines années, la communauté mondiale des chercheurs doit **adopter de nouvelles méthodes de travail**. Dans l'ensemble des activités de recherche et de développement, il est nécessaire de consulter et de s'engager davantage aux côtés des personnes impliquées dans les vaccins et la vaccination, de façon à s'assurer d'accorder la priorité aux technologies et innovations en fonction de la demande et de la valeur ajoutée réelles. De la même manière, le renforcement des moyens disponibles et le développement des ressources humaines sont également nécessaires dans les pays en développement pour mener les activités de recherche et de développement, y compris la conduite et l'évaluation des programmes de vaccination. L'utilisation accrue des réseaux dans

les centres de recherche (de la découverte aux essais cliniques) facilitera les échanges d'idées et permettra d'établir efficacement des partenariats entre les institutions des pays développés et en développement. De nouveaux mécanismes seront nécessaires pour faciliter l'accès au savoir et aux technologies essentielles tout en respectant la propriété intellectuelle. La communauté de recherche et de développement doit adopter de bonnes pratiques pour la gestion des portefeuilles et des partenariats, y compris en ce qui concerne l'identification des indicateurs précoces de réussite et d'échec afin d'en informer les principaux investisseurs. La communauté doit également prendre en considération de nouvelles approches visant à garantir la progression des vaccins expérimentaux de l'étape de découverte à celle du développement, notamment lorsque les mesures incitatives du marché sont insuffisantes. Il sera nécessaire de procéder à des actions concertées au cours de la décennie pour construire l'architecture spécifique qui permettra l'emploi de ces nouvelles méthodes de travail.

**Action : adopter de nouvelles méthodes de travail.**

Il est nécessaire d'instaurer de nouveaux modèles organisationnels, mesures incitatives et processus afin de collaborer de manière plus efficace et ainsi accélérer les avancées scientifiques. Pour transformer le mode de fonctionnement de la communauté des chercheurs, il sera nécessaire de diffuser les bonnes pratiques et d'expérimenter, en parallèle, de nouvelles approches. La communauté se doit de reconnaître collectivement le besoin d'agir, de s'engager à collaborer et d'investir dans de nouvelles approches potentielles en prenant le risque d'échouer.

La communauté mondiale des chercheurs doit également adopter un programme de recherche défini qui se concentrera sur les possibilités de générer un impact important englobant l'ensemble des domaines thérapeutiques et employant des approches multidisciplinaires. Pour améliorer l'efficacité du programme et augmenter l'impact et la couverture vaccinaux, la priorité doit être donnée à **la recherche sur l'utilisation d'informations efficaces grâce aux technologies de communication modernes** et à **la recherche sociale** pour comprendre les obstacles et les moteurs de la vaccination. La mise à disposition et la hiérarchisation des vaccins seront guidées par l'analyse de la rentabilité. Il sera donc nécessaire de réaliser **des études épidémiologiques représentatives et des études sur l'impact du vaccin**. **Des recherches opérationnelles sur les modes de distribution les plus efficaces** devront être réalisées pour résoudre les problèmes posés par la vaccination tout au long de la vie (adolescents, femmes enceintes, personnes âgées, entre autres) et par la vaccination dans les situations d'urgence et d'épidémie. Dans le cas des populations particulières, comme les femmes enceintes, l'élaboration d'exigences de sécurité sera particulièrement importante.

Des recherches doivent être menées pour accélérer la mise au point, l'homologation et l'administration des vaccins qui sont à l'heure actuelle aux premiers stades de développement, et notamment pour le développement de technologies permettant de produire des vaccins de façon plus efficace et moins



coûteuse. **Un meilleur accès à la technologie, au savoir-faire et à la propriété intellectuelle pour les adjuvants et leur transformation en vaccins** est nécessaire pour progresser dans la mise au point de nouveaux vaccins encore plus efficaces. **Les mécanismes d'administration autres que les seringues, les vaccins thermostables et les nouvelles technologies de biotransformation et de fabrication** constituent des domaines de recherche prioritaires pour accélérer la mise au point des vaccins de nouvelle génération, plus efficaces, moins coûteux et plus faciles à administrer. En outre, un **programme scientifique de réglementation mondial** est nécessaire pour améliorer la fabrication, la caractérisation des produits et l'élaboration des essais cliniques et pour garantir une innocuité et une efficacité maximales des vaccins. Dans cette optique, les recherches réalisées sur les modèles animaux et les systèmes in vitro qui permettent de prévoir plus précisément l'efficacité et l'innocuité des produits contribueraient à établir des priorités entre les différents vaccins expérimentaux lors des essais cliniques.

Il est nécessaire de réaliser des recherches à des fins de découverte de vaccins à l'interface des organismes hôtes et pathogènes afin de permettre le développement de nouveaux vaccins. **Le perfectionnement des connaissances en matière de réponses immunitaires innées et adaptatives**, notamment chez l'homme, permettra de concevoir des vaccins de façon plus rationnelle. **Le renforcement de la connaissance des microbes** par le biais de la génomique et de la biologie systémique permettra d'identifier de nouvelles cibles pour les antigènes dans le cadre de la mise au point des vaccins, et donnera ainsi des moyens plus rapides et plus efficaces de prévoir la réponse immunitaire à ces vaccins. L'étude appropriée des hôtes génétiques et des biomarqueurs permettra de **comprendre la variation de la réponse immunitaire aux vaccins d'une personne à une autre**.

Des études de cas et des informations sur les progrès accomplis seront fournies dans le cadre d'exemples spécifiques aux technologies et à une maladie en vue de démontrer les besoins et la valeur potentielle des domaines de recherche décrits ci-dessus. Les études de cas ont été sélectionnées en fonction des défis spécifiques que pose chacune d'entre elles au lieu d'être hiérarchisées par charge de morbidité. Elles ont été sélectionnées pour représenter des vaccins contre une bactérie (streptocoque du groupe A), un parasite (*Leishmania*) et deux virus (virus respiratoire syncytial et cytomégalovirus). Des informations sur les avancées des vaccins contre le paludisme, le VIH et la tuberculose seront fournies : des initiatives en recherche et développement existent déjà pour ces maladies.

*Voici certains des indicateurs potentiels proposés pour l'objectif 6:*

- *Le test et le déploiement des technologies de la communication* visant une meilleure efficacité des programmes de vaccination.
- *Le développement et la mise en œuvre d'un programme scientifique de réglementation mondial.*
- *L'homologation d'un vaccin universel contre la grippe de niveau égal ou supérieur au vaccin multivalent standard et devant rester efficace en cas de mutation du virus.*
- *L'homologation d'un vaccin ou de vaccins contre une ou plusieurs maladies actuellement non évitables, comme la dengue, l'hépatite C, le cytomégalovirus, le virus respiratoire syncytial, le virus d'Epstein-Barr, la leishmaniose, les streptocoques des groupes A et B, les alphavirus encéphalitiques.*
- *L'identification d'un vaccin démontrant une efficacité de 75 % dans une étude de preuve de concept sur le sida, la tuberculose ou le paludisme.*



- Des progrès dans les essais cliniques sur le vecteur génique régulé permettant l'administration d'anticorps.
- L'amélioration de la posologie, de la présentation et de la thermostabilité de vaccins homologués tels que ceux contre le rotavirus, la méningite A et la poliomyélite.

## 6. Surveillance, évaluation et responsabilités

Tout au long de la décennie, les progrès accomplis devront être suivis annuellement par les pays, l'AMS et les comités régionaux de l'OMS de façon à inciter les intervenants à respecter leurs engagements et à s'assurer que les actions dans lesquelles ces derniers se sont engagés produisent les résultats attendus. Une première perspective des responsabilités des intervenants est incluse à l'annexe 2 de ce document et sera réajustée au cours du processus de consultation. Un processus permettant de suivre les progrès accomplis au cours de la décennie sera également mis au point. Il viendra renforcer les mesures de responsabilité existantes si nécessaire.

## 7. Références

1. WHO, UNICEF, World Bank. *State of the world's vaccines and immunization*, 3rd ed. Geneva, World Health Organization, 2009.
2. UNICEF. *Level & trends in child mortality*. New York, UNICEF, 2011.
3. WHO. *Global Burden of Disease (GBD) 2000: version 3 estimates (consistent with the estimates for 2002 reported in the World Health Report 2003)*. Disponible à l'adresse : [http://www.who.int/healthinfo/global\\_burden\\_disease/estimates\\_regional\\_2000\\_v3/en/index.html](http://www.who.int/healthinfo/global_burden_disease/estimates_regional_2000_v3/en/index.html)
4. WHO. *Causes of death 2008 summary tables, May 2011*. Disponible à l'adresse : [http://www.who.int/healthinfo/global\\_burden\\_disease/estimates\\_regional/en/index.html](http://www.who.int/healthinfo/global_burden_disease/estimates_regional/en/index.html)
5. Soixante-deux de ces plans suivent des directives spécifiques afin de répondre aux exigences de l'Alliance GAVI selon lesquelles les pays doivent disposer de plans pluriannuels complets (PPAC) en matière de vaccination.
6. *World Development Indicators & Global Development Finance*. The World Bank, May 2011. Disponible à l'adresse : <http://data.worldbank.org/data-catalog/world-development-indicators>
7. UNICEF. *Progress for Children. Achieving the MDGs with equity*. New York, UNICEF, 2010.

## 8. Remerciements

*En cours de développement*

### **Coordonnées de la collaboration Décennie des vaccins**

Secrétariat de la collaboration Décennie des vaccins

¡Error! Referencia de hipervínculo no válida.

Roselló 132, 7<sup>e</sup> étage – 08036 Barcelone, ESPAGNE

Tél. : +34 93 227 1806 / Adresse e-mail : [feedback@dovcollaboration.org](mailto:feedback@dovcollaboration.org)



### Annexe 1 : Résumé des actions recommandées

<p>Les pays s'engagent à faire de la vaccination leur priorité.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Coordonner les contributions aux programmes nationaux de vaccination, garantir qu'elles sont bien prises en compte pour les plans nationaux de santé et intégrer les objectifs spécifiques au pays.</li> <li>• Renforcer les organismes qui soutiennent le pays dans sa prise de décision (par ex., GTCV) et les autres structures et processus d'établissement des politiques, lois et réglementations relatives à la vaccination dans le pays.</li> <li>• Créer des mécanismes étendus plus transparents permettant de regrouper, de partager et d'utiliser les informations.</li> <li>• Développer des forums internationaux et des mécanismes permettant d'échanger de façon ciblée et entre pairs des informations, de bonnes pratiques et des outils.</li> </ul>
<p>Les individus et les communautés exigent la vaccination et en comprennent l'importance.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Conduire des recherches sociales et de communication.</li> <li>• <b>Mettre au point un indice de confiance des vaccins.</b></li> <li>• Gérer la « marque » de la vaccination en utilisant les outils des médias sociaux et les leçons tirées des efforts marketing commerciaux et sociaux.</li> <li>• Créer des mesures incitatives pour la vaccination tout en respectant l'autonomie et le consentement éclairé des bénéficiaires.</li> <li>• Entreprendre des efforts sur la communication des risques afin de gérer l'hésitation face aux vaccins de façon proactive.</li> <li>• Mettre en rapport des générateurs et des utilisateurs de preuves grâce à des instruments tels que le réseau « Vaccine Evidence and Advocacy » (Preuves et défense des vaccins).</li> <li>• Formuler et mettre en valeur les arguments égalitaires en faveur de la vaccination.</li> <li>• Formuler et mettre en valeur les arguments économiques en faveur de la vaccination.</li> <li>• Renforcer les défenseurs actuels et recruter de nouveaux porte-parole, dont des travailleurs de la santé, des médias, des enseignants, des chefs religieux, des organisations de société civile et autres figures importantes.</li> </ul>
<p>Les avant ages de la vaccination sont accessibles de façon plus équitable à une population plus importante.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Envisager la planification et la mise en œuvre de la vaccination tout au long de la vie, avec la mise en place de nouvelles stratégies d'égalité.</b></li> <li>• Empêcher l'apparition des maladies évitables grâce à la vaccination et savoir réagir face à ces maladies pendant les épidémies, les crises humanitaires et dans les zones de conflit.</li> <li>• <b>Encourager les groupes oubliés ou marginalisés à développer des stratégies ciblées et parfaitement adaptées aux besoins locaux afin de réduire les inégalités.</b></li> <li>• Tirer parti des structures de la communauté dans le but d'améliorer la communication et de proposer des services (par ex., sages-femmes traditionnelles et registres de naissance).</li> <li>• Conduire des recherches sociales et opérationnelles afin d'identifier les stratégies payantes en ce qui concerne la réduction des inégalités et l'amélioration de la qualité et de la prestation des services de vaccination.</li> <li>• Développer les ressources humaines locales et les habiliter à utiliser des informations pour identifier et soutenir les populations oubliées (par ex., mesures incitatives).</li> <li>• Améliorer la collaboration entre les différents organismes gouvernementaux ainsi qu'entre le gouvernement, la société civile et les communautés afin d'accroître la planification ascendante.</li> </ul>
<p>Les</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Renforcer les systèmes d'information de gestion de la santé (SIGS)</b></li> </ul>



<p>programmes de vaccination sont intégrés aux systèmes de santé renforcés.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Renforcer les mécanismes existants et développer de nouveaux outils pour soutenir les études épidémiologiques et la surveillance des maladies au cas par cas.</li> <li>• Déployer, encourager et soutenir une main d'œuvre appropriée avec des formations continues adaptées et un suivi post-formation qui englobe les travailleurs de la communauté.</li> <li>• Améliorer les infrastructures et des systèmes existants (par exemple, la logistique et la capacité de la chaîne du froid ou la gestion des déchets).</li> </ul>
<p>Les programmes de vaccination disposent de financements et d'un approvisionnement de qualité sur le long terme.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Créer un forum d'accès aux vaccins afin que l'offre corresponde mieux à la demande.</b></li> <li>• Examiner le principe de détermination différentielle des prix grâce à l'utilisation de cadres de segmentation du marché non traditionnels et de mécanismes d'approvisionnement ou de négociation communs pour les pays à revenus moyens de la tranche inférieure.</li> <li>• Augmenter le montant total des financements pour la vaccination.             <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Renforcer la gestion financière et budgétaire des pays afin de mieux intégrer la planification des financements et des soins de santé et de mieux fixer les priorités.</li> <li>○ Mobiliser de nouveaux partenaires financiers potentiels.</li> <li>○ Continuer à tirer parti de mécanismes de financement innovants.</li> <li>○ Inciter les gouvernements à investir dans la vaccination, en fonction de leur capacité de paiement et des résultats attendus.</li> </ul> </li> <li>• Améliorer l'allocation et la transparence des financements.             <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Coordonner le soutien financier des partenaires de développement et des autres sources externes.</li> <li>○ Évaluer et améliorer les mécanismes de soutien financier en fonction de leur efficacité à atteindre les objectifs thérapeutiques.</li> </ul> </li> <li>• Mettre au point un processus de rétroaction afin de pérenniser le programme, ses résultats et son impact.             <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Examiner les systèmes de financement au résultat.</li> </ul> </li> <li>• Mettre au point des structures légales et réglementaires et des investissements dans les moyens d'action afin de garantir des approvisionnements en vaccins de haute qualité et d'améliorer les capacités d'innovation et de fabrication.</li> <li>• Construire des réseaux de fournisseurs et les encourager à mettre en commun les bonnes pratiques et à améliorer leurs capacités.</li> </ul>
<p>Les efforts mondiaux déployés en matière</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Adopter de nouvelles méthodes de travail.</b></li> <li>• Mener des recherches sur l'utilisation d'informations efficaces grâce aux technologies de communication modernes.</li> <li>• Mener des recherches sociales pour comprendre les obstacles et les moteurs de la vaccination.</li> <li>• Réaliser des études épidémiologiques représentatives et des études sur l'impact des vaccins pour une analyse guidée de la rentabilité.</li> <li>• Mener des recherches opérationnelles sur les modes d'administration des vaccins au</li> </ul>

- PROJET -



re de R&D maximisant les avantages de la vaccination.	cours de la vie et dans les situations d'urgence. <ul style="list-style-type: none"><li>• Offrir un meilleur accès à la technologie, au savoir-faire et à la propriété intellectuelle pour les adjuvants et leur transformation en vaccins.</li><li>• Mettre au point des mécanismes d'administration sans seringue.</li><li>• Mettre au point des vaccins thermostables.</li><li>• Mettre au point de nouvelles technologies de fabrication et de biotransformation.</li><li>• Mettre au point une recherche scientifique de réglementation mondiale.</li><li>• Approfondir les connaissances en matière de réponses immunitaires innées et adaptatives, notamment chez l'homme.</li><li>• Renforcer la connaissance des microbes.</li><li>• Comprendre la variation de la réponse immunitaire aux vaccins d'une personne à une autre.</li></ul>
---	---



## **Annexe 2: Responsabilité des intervenants**

*Remarque : la section suivante est une version préliminaire. Elle sera affinée au cours du processus de consultation et fera au final directement référence aux résultats et actions décrits dans ce document.*

Nous avons la possibilité de réaliser de réels progrès au cours de la prochaine décennie. L'implication conjointe et responsable de l'ensemble des intervenants est essentielle pour un impact maximal. La réussite du GVAP est conditionnée par la définition claire et coordonnée des responsabilités des intervenants.

### **Les individus et les communautés doivent :**

- Comprendre les avantages des vaccins et de la vaccination, en être convaincus, et les considérer comme un devoir de citoyen responsable.
- Exiger des programmes de vaccination efficaces de leurs dirigeants et de leur gouvernement, en tant que droit, et exiger des résultats de leurs dirigeants et leur gouvernement.
- Prendre part à des débats sur la santé publique et s'investir dans les décisions clés concernant les processus de vaccination.

### **Les gouvernements et les responsables chargés de la mise en œuvre des politiques (aux niveaux local, national, régional, mondial) doivent :**

- Hiérarchiser et s'approprier leurs programmes nationaux de vaccination en travaillant conjointement avec les intervenants internes et externes au gouvernement afin de mettre au point des programmes axés sur l'égalité ciblant toutes les communautés, pourvus d'infrastructures solides, intégrés au système de santé et financés durablement.
- S'assurer que les programmes de vaccination sont dotés d'effectifs suffisants et notamment d'un personnel de distribution et de gestion bien formé et motivé de façon adéquate.
- Mettre au point et proposer des lois, réglementations et politiques soutenant les programmes de vaccination et un approvisionnement de base sûr et de haute qualité, le cas échéant.
- Souligner l'importance de la vaccination dans l'amélioration de la santé d'une population et sa contribution au renforcement des systèmes de santé et des soins de santé primaires.
- Collaborer aux niveaux régional et international pour les programmes de sensibilisation, la mise en commun des preuves et la préparation d'interventions coordonnées.
- Prendre part aux dialogues ouverts avec les fabricants afin de garantir des prix abordables pour les vaccins nouveaux et actuels.
- Augmenter le soutien financier aux programmes de vaccination mondiaux en fonction de la croissance économique (notamment en ce qui concerne les économies émergentes).

### **Les professionnels de santé doivent :**

- Offrir des services de vaccination de haute qualité.
- Mettre en place des formations sur les vaccins dans les universités et les établissements d'enseignement supérieur du secteur de la santé, ainsi que des formations continues pour tous les fournisseurs de soins de santé (médecins, infirmiers, pharmaciens et praticiens en santé publique).
- Identifier les régions dans lesquelles les services de vaccination peuvent être améliorés et des innovations apportées.
- Servir de porte-parole crédibles en faveur des vaccins et mobiliser d'autres défenseurs.



- Développer la formation sur la vaccination, le partage de tâches et les mesures incitatives de performances.
- Utiliser des technologies existantes et émergentes pour améliorer la prestation et le recueil d'informations.

**La société civile doit :**

- Participer au développement et au test d'approches innovantes de prestation des services de vaccination visant les populations les plus vulnérables.
- Suivre les réglementations et directives nationales concernant la conception et l'administration des programmes de vaccination, remplissant ainsi leur devoir de responsabilité envers les autorités nationales.
- Former, habiliter et engager les groupes et communautés vulnérables au regard de leur droit à la santé, les vaccins et la vaccination en faisant partie.
- Construire des initiatives populaires au sein des communautés permettant de suivre les progrès accomplis et d'obliger les gouvernements, donateurs et autres intervenants à respecter leur engagement à fournir des services de vaccination de haute qualité.
- Contribuer à améliorer les systèmes d'évaluation et de suivi au sein des pays.
- S'engager dans la défense nationale, régionale et mondiale au-delà de la communauté de la vaccination afin de s'assurer que les vaccins et la vaccination sont bien considérés comme un droit pour tous.
- Collaborer dans le pays et entre pays pour la mise en commun des stratégies et la mise en place d'une dynamique d'amélioration de la santé, des vaccins et de la vaccination.

**La communauté des chercheurs doit :**

- Promouvoir l'innovation afin d'accélérer la mise au point de vaccins nouveaux et améliorés, contribuer à l'optimisation de l'élaboration des vaccins et de la logistique des programmes de vaccination et poser les fondations de la généralisation de la vaccination pour les décennies à venir.
- Trouver un programme de recherche multidisciplinaire visant à produire un impact important et fondé sur les besoins des utilisateurs finaux.
- Adopter de nouvelles méthodes de travail qui accélèrent les avancées scientifiques.
- Améliorer le dialogue avec les autres chercheurs, fabricants et autorités de régulation afin de regrouper les actions et d'améliorer l'efficacité de la réponse aux défis locaux et mondiaux de la vaccination.
- Fournir les données, méthodes et arguments clés qui permettent de toujours donner la priorité à la vaccination, tant au niveau mondial que local.
- Fournir des preuves et mettre en avant les meilleures pratiques de vaccination.
- Encourager le développement des capacités de fabrication.
- Promouvoir l'allocation d'un budget aux vaccins et à la recherche dans le domaine de la vaccination.

**Les fabricants doivent :**

- Continuer à développer, produire et fournir des vaccins innovants et de haute qualité.
- Participer à des dialogues ouverts avec les pays et le secteur public pour garantir des prix abordables pour les vaccins nouveaux et actuels.
- Continuer à encourager l'innovation dans les processus de fabrication et les structures tarifaires.



- Soutenir l'adoption et l'intensification rapides des nouveaux vaccins ou des vaccins améliorés.
- Développer des partenariats qui soutiennent la croissance des capacités de fabrication et accroissent l'offre et l'innovation des vaccins.
- Travailler en collaboration avec les autres partenaires pour la défense des vaccins et de la vaccination.

**Les organisations de développement mondiales doivent :**

- S'acquitter des mandats et missions institutionnels dans le domaine de la santé.
- Promouvoir l'adoption nationale et les plans nationaux de vaccination et de santé recevant des budgets visant à améliorer l'accès aux services et à réduire les inégalités de couverture vaccinale.
- Promouvoir des ensembles intégrés et complets d'interventions et de services essentiels qui incluent les vaccins et la vaccination ainsi que le renforcement des systèmes de santé.
- Fournir un financement prévisible et à long terme conforme aux plans nationaux et encourager les partenaires financiers nouveaux et existants à financer les vaccins et la vaccination.
- Participer à la promotion internationale de la vaccination par l'intermédiaire de preuves ouvertes mises en commun.
- Conserver un financement transparent et coordonné, accompagné d'une évaluation basée sur les performances.

**Les institutions mondiales et régionales doivent :**

- Continuer à définir des normes et des directives visant à améliorer les vaccins et les services de vaccination, pour tendre vers une plus grande égalité et une meilleure prise en compte des sexes.
- Promouvoir les synergies entre la vaccination et les autres services de santé ainsi qu'avec les autres secteurs tels que l'éducation, le développement économique et les finances.
- Travailler avec l'ensemble des intervenants afin d'améliorer l'aide technique en vue de renforcer la vaccination et les autres composants des systèmes de santé.
- Encourager, partager et soutenir les prises de décisions fondées sur des preuves chez les intervenants en matière de développement, de santé et de vaccination.
- Mobiliser des partenaires en vue d'inciter la population à réclamer la vaccination, et soutenir la recherche et les améliorations des programmes.
- Promouvoir l'idée d'un financement national durable et inciter les pays émergents à croissance rapide à devenir des partenaires de financement.
- Développer des mécanismes de responsabilité mutuelle qui obligent les gouvernements (du Nord et du Sud), les programmes et les partenaires pour le développement à respecter les niveaux de soutien auxquels ils se sont engagés.
- Promouvoir le dialogue entre les fabricants et les pays pour que l'offre corresponde mieux à la demande.
- Trouver des mécanismes de financement et d'approvisionnement innovants qui renforcent l'adoption nationale et encouragent l'égalité et l'accessibilité financière dans les pays à revenus faibles ou moyens.
- Promouvoir l'appropriation des programmes de vaccination par les pays.